CONSEIL MUNICIPAL du lundi 19 juin

Extrait du Procès-verbal du Conseil Municipal du lundi 19 juin 2023, qui sera soumis au vote pour approbation lors du prochain Conseil Municipal le 20 septembre 2023, vous pourrez par la suite le retrouver en intégralité sur le site internet de la commune www.plouvorn.com .

Mis au vote par Monsieur Gilbert Miossec, Maire, le procès-verbal de la réunion du **Conseil Municipal du jeudi 6 avril 2023** est adopté avec les votes contre de M. Philippe Bras, Mmes Morgane Kermoal et Ingrid Oehler et l'abstention de M. David Grall.

Philippe Bras déclare voter contre à cause du « 49-3 municipal » (sic) en place au Conseil Municipal de Plouvorn.

Affaires scolaires

Suite à la réunion de la Commission « Enfance - Affaires Solaires » du mardi 24 mai 2023, Mme Marie-Christine Pichon, Adjointe au Maire rapporteur de la Commission propose à l'assemblée le **montant forfaitaire à voter auprès des écoles extérieures**.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décident de verser les montants suivants au titre de participation aux frais de fonctionnement des écoles extérieures pour l'année 2023 :

Ecole	Commune	Elève	Participation
Ecole Notre Dame de la Charité	Saint-Pol de Léon	1	725,00
Ecole Simone Veil	Plouénan	4	3 120,00
Ecoles Diderot et rue d'Arvor	Landivisiau	2	1 744,72
Ecole IME	Landerneau	2	1 560,00
Participation 2023			**7 149,72**

Intercommunalité : CLECT

M. Philippe Bras, Conseiller Municipal, Délégué Communautaire, membre de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT), énonce le transfert de la compétence : **«financement de la contribution au SDIS – Service d'Incendie et de Secours - en lieu et place des communes»**.

Elle a été transférée à l'intercommunalité au 1er janvier 2023 par les communes membres de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau. Il revient à la CLECT de procéder à l'évaluation des charges liées à ce transfert.

Le rapport de la CLECT a été adopté par ses membres à l'unanimité lors de la séance du 17 avril 2023.

Il préconise de réviser, à compter de l'exercice 2023 et à titre définitif, les attributions de compensation des 19 communes concernées par le transfert de charges de la compétence dont 66.496 € pour la commune de Plouvorn, chiffre identique à l'année 2022.

Si des augmentations surviennent, elles incomberont intégralement à la CCPL.

Les membres du Conseil Municipal approuvent ce rapport de la CLECT portant évaluation des charges transférées de la compétence « financement de la contribution au SDIS en lieu et place des communes ».

Finances

Suite aux travaux d'aménagement du bourg et à l'avance forfaitaire à verser à l'entreprise Eurovia de Morlaix, sur la proposition de M. David Le Scanf, Adjoint au Maire en charge des Finances Communales, les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décident de voter la **décision modificative** suivante avec vote de crédits supplémentaires sur le budget communal :

Décision modificative N° 1/2023			
vote de crédits supplémentaires			
Investissement dépenses		Investissement recettes	
2315 - 041	22 880,73	238-041	22 880,73

Matériels du service technique

M. Martial Cadiou, Adjoint au Maire, explique le projet d'acquisition d'un **défeutreur de terrains enherbés et sablés-gravillonnés**.

Il permet de traiter les surfaces engazonnées et gravillonnées, soit les terrains enherbés communaux et le cimetière.

Suite aux réunions de la commission « *Aménagement de l'Espace Rural-Plan d'eau-Matériels du service technique* », M. Martial Cadiou, rapporteur de la commission, expose à l'assemblée la nécessité d'acquérir un équipement utilisé pour l'entretien des complexes sportifs dans le cadre d'une gestion sans pesticides.

Cet équipement est inscrit au budget primitif 2023.

MM. Martial Cadiou et David Le Scanf proposent de solliciter les services de la région Bretagne qui apporte une aide de 40% à l'acquisition de ce type d'équipement pour subventionner l'acquisition d'un défeutreur.

Il s'agit aujourd'hui de voter la demande de subvention.

« Quel est le coût ? » demande Mme Ingrid Oehler. « Alors, ça va de l'ordre de 7 à 10.000 € » lui répond M. Martial Cadiou. « La fourchette est large » (sic).

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident de solliciter la région Bretagne pour participer au financement.

INAUGURATION DU BOURG : le centre bourg, l'extension de l'EHPAD et la réhabilitation de la mairie

C'est en présence de Mme la Sous-Préfète, des Sénateurs MM. CANEVET, FICHET et PAUL, M. de CALAN Président du Département ainsi que de nombreux conseillers départementaux, M. BILLON Président de la CCPL et tous les Maires de la CCPL, que se sont déroulées les 3 inaugurations.

Ce sont plus de 50 entreprises (dont plusieurs de Plouvorn), sous la responsabilité de 3 architectes, qui ont travaillé sur ces chantiers. Après une visite rapide de la résidence St-Roch, dont les travaux d'un montant de 4.2 millions d'€ avaient débuté en 2017, puis de la mairie (pour un montant de 361 000 €), les élus et personnalités présentes ont pu déambuler au cœur du bourg (montant des travaux 2 273 000 €). A noter que la visite du jardin de la demeure Deville a permis également aux personnalités de découvrir le projet de médiathèque qui est en pleine réflexion. Sous la halle, tout le monde a pu voir l'évolution du centre bourg, grâce aux photos exposées qui resteront sur site (certaines ont plus de 100 ans).

Le cœur du bourg, fort apprécié par les plouvornéens offre une certaine quiétude dans un cadre agréable. Les divers discours ont été prononcés à l'Espace Culturel du plan d'eau, avant de se retrouver pour un cocktail offert par la commune.

Pour dynamiser ce nouveau centre bourg, une soirée « Terrasses en Fête » est co-organisée avec les commerçants du bourg via l'association CIA, le **vendredi 8 septembre** en soirée.

GOÛTER DES FAMILLES

La Résidence a organisé un goûter des familles le vendredi 7 juillet et le mercredi 12 juillet pour le service des Magnolias essentiellement. C'était l'occasion de se retrouver autour d'un café/gâteaux. Ce fut un moment chaleureux et convivial très attendu des résidants.

FÊTE DE LA JEUNESSE

Le samedi 1er juillet, a eu lieu la 4ème édition de la journée de la jeunesse au plan d'eau. Pas moins de 600 enfants, le sourire aux lèvres, se sont éclatés avec les nombreuses animations proposées : structures gonflables, espace petite enfance, mur d'escalade, animaux de la ferme 1000 pieds, parcours aquatiques. Il a fallu faire la queue pour déguster les crêpes très demandées, faire un tour sur le train cochon ou obtenir une création du sculpteur de ballons. Des intermèdes ont été assurés par Elouan Priser à la bombarde et le groupe de jeunes Cheerleaders avec leurs figures acrobatiques. Cette fête a été une belle réussite grâce à Kevin, Pauline, Carole, Thomas, aux élus et à tous les bénévoles qui y ont participé. Merci à eux.

FOOTBALL : BREST-CONCARNEAU

Le samedi 22 juillet, 1800 spectateurs sont venus assister au match de gala organisé par l'AGP : BREST / CONCARNEAU. Les supporters Brestois sont venus nombreux et ont donné de la voix.

Ce derby finistérien fut fort apprécié par tous les spectateurs et surtout les jeunes footballeurs plouvornéens, fiers de pouvoir approcher les joueurs en fin de match. Cette belle affiche proposée par les deux coprésidents de Plouvorn, Maxime Guillerm et Romain Floch, fut un succès. Pour la petite histoire, ce sont les Brestois qui l'ont emporté au score par 2 à 1.

Merci également à tous les bénévoles qui ont permis qu'une telle rencontre soit un beau succès médiatique.

URBANISME : RÉHABILITATION EN ZONE RURAL

Dans le cadre de l'établissement du PLUi-H (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) en cours d'élaboration, il est prévu (parce que rendu obligatoire par la loi) d'identifier les constructions d'intérêt architectural (constructions agricoles traditionnelles : crèches, granges, remises, étables, … ; anciens bâtiments d'activités traditionnels : moulins,…) situées en zone agricole ou naturelle. Sans cette identification, leur transformation en habitation ou en annexe à l'habitation ne pourra pas être autorisée. Les élus de la commune ont commencé à recenser les constructions qui pourraient prétendre à se voir offrir ce droit à transformation. Ce travail est de vaste ampleur et suppose parfois un déplacement dans les propriétés privées. Dans ces conditions, certaines constructions pourraient ne pas avoir été identifiées, ce qui pourrait être pénalisant pour leurs propriétaires. Nous invitons donc les propriétaires de constructions de cette nature à les signaler en nous communiquant les éléments suivants : extrait du plan cadastral en ciblant les constructions d'intérêt architectural, descriptif et photographie. Cette communication est à remettre **pour le 15 septembre 2023**, en mairie ou par mail à l'adresse suivante : *urbanisme.plouvorn@gmail.com*

PLANTATIONS DU CMJ

C'est par une matinée chaude et ensoleillée que les enfants du CMJ ont participé samedi 17 juin à l'aménagement du patio de la mairie afin de poursuivre leur projet sur l'environnement. Celia, Arthur, Noa et Matthieu, aidés par des élus et parents ont ainsi planté un érable du Japon et différentes variétés comme du fusain, des sauges, des azalées et des gauras. Une fois le travail accompli, ils ont pu se désaltérer par une boisson fraîche.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Samedi 17 juin, un public nombreux (près de 1000 personnes) est venu chanter et danser au son des Hooligan's Rule, Horizon, Raid Larsen et DJ KR, sous un temps magnifique.
Une soirée organisée par Avel Lambader, Théâtre Plouvorn et Arts et Zicks.

KERMESSE

Le 25 juin s'est déroulée la kermesse de l'école Notre Dame de Lambader, qui a été un véritable succès.
Les 300 écoliers ont présenté leur spectacle de danse bretonne aux parents. Profitant d'un beau soleil, la fête a vu familles et amis venir se divertir et s'amuser auprès de nombreux stands.

AVEL LAMBADER : SPECTACLE SON ET LUMIÈRE

Le spectacle donné à trois reprises, les 27, 28 et 29 juillet a attiré 1300 spectateurs. Les vendredi et samedi ont affiché complets. La participation en tant qu'acteur et parrain de Jean Louis Jossic du groupe « Tri Yann » et l'ensemble des 120 acteurs ont contribué à la réussite de ce beau spectacle, sans oublier les bénévoles pour les costumes, la restauration et le bar.

Au total, 200 bénévoles ont donné de leur temps pour organiser cet évènement, nécessitant un travail constant toute l'année.

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Vif succès du « dispositif Argent de Poche » cet été, avec la participation de 6 jeunes, qui ont réalisé 17 missions à l'école et à la médiathèque.

DON DU SANG

La prochaine collecte de sang pour Plouvorn aura lieu le **vendredi 29 septembre** de 8h30 à 13h à l'Espace Jacques de Menou.

A LA MAISON DE L'ENFANCE

RELAIS PETITE ENFANCE :
Matinées d'éveil : **lundi 18 et 25 septembre**. Les permanences administratives du relais se font (sur rendez-vous) à la demande des familles ou des assistantes maternelles sur l'ensemble du territoire.
Contact : 02 98 24 97 15

BULLE & PART'ÂGE (lieu d'accueil enfant-parent) : samedi 30 septembre de 10h à 12h.
Contact 02 98 24 97 15

HALTE GARDERIE 1000 PATTES :
tous les mardis, jeudis et vendredis à Plouvorn, de 8h30 à 17h30.
Contact : 06 64 22 28 14 -ou- 02 98 68 42 41

ANIMATION CONTE avec Monique Castel, jeudi 14 septembre de 10h15 à 11h.

PERMANENCE ACTION SOCIALE

Nadia CRENN, Adjointe à l'Action Sociale, vous recevra en mairie sur rendez-vous, le **samedi 30 septembre** de 10h à 12h.
Tél : 02 98 61 32 40

PERMAMENCES MAISON DU GUÉVEN

ADMR DU HAUT LEON : les 1ers et 3èmes mardis du mois de 10h à 12h. Tél : 02.98.19.11.87.

ALDS : 1ers et 3èmes jeudis de 9h à 12h. Tél : 02 98 69 49 60 ou contact@alds.una29.fr
ou : www.alds.bzh

SECOURS POPULAIRE :
permanence le 3ème mercredi de chaque mois à 14h. 09 67 17 05 72.

CDAS (assistante sociale), sur RDV.
Contact : 02 98 68 11 46.

Agir ABCD PLUME NUMÉRIQUE : Aide dans vos démarches personnelles (courriers, déclaration par internet) permanence dernier lundi de chaque mois de 9h30 à 11h30.
Prendre RDV au 02 98 68 67 60.

MISSION LOCALE : permanence tous les vendredis matins, sur RDV 02 98 15 15 50.

LES VOIES D'HÉMÉRA,
centre d'écoute et de soutien psychologique : entretiens les mardis sur rdv au 07 80 47 43 30.

NUMEROS UTILES : DÉCLARER UN INCIDENT SUR :

une ligne téléphonique : 3900

une ligne électrique (Enedis Finistère) : 09 726 750 29

le réseau d'eau (Eau du Ponant) : 02 29 00 78 78

le réseau de gaz (Urgences Sécurité GAZ) :
0 800 47 33 33

AVIS DE RECHERCHE

Vous êtes nés en 1973 à Plouvorn et vous souhaitez fêter vos 50 ans dans une bonne ambiance, faites vous connaître !

Une soirée festive est prévue le : **samedi 14 octobre 2023**. Réservez votre soirée !

Une réunion de préparation aura lieu en septembre.
Contact : RIOU Gwénaëlle 06 77 63 02 51

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES:
Lya MAI *7 juillet*
Gabriel BÎLDEA *29 juillet*
Aaron BELLEC *6 août*

DÉCÈS:
Marcel JÉZÉQUEL
25 juin - 95 ans

Horaires d'été de la déchetterie de Plougourvest :

Lundi/Mercredi/Vendredi/Samedi : 9h-12h / 14h-18h30
Mardi :14h-18h30.

MÉDIATHÈQUE - CYBERESPACE

Les inscriptions pour les séances du cyberespace de Plouvorn sont ouvertes !

Pour les collégiens : jeux vidéo en réseau. Tous les mercredis de 13h30 à 15h30. Plusieurs tournois inter-médiathèques sont organisés au long de l'année scolaire. Gratuit. Places limitées à 5 jeunes pour l'année.
Pour les adultes : initiation à l'informatique. 10 séances par trimestre, les mardis de 14h à 15h. 20 €. Places limitées à 6 adultes par trimestre.

Inscriptions par email à mediatheque.plouvorn@orange.fr ou en contactant Christophe au 07 61 38 11 80.

Pour rappel, la médiathèque de Plouvorn fait maintenant partie du réseau des 16 médiathèques de la Communauté de Communes des Pays de Landivisiau. L'abonnement est unique et commun à toutes les médiathèques, gratuit jusqu'à 25 ans inclus, et 10 € à partir de 26 ans. Un portail web permet de consulter, réserver, prolonger les documents empruntés. Par ailleurs, notre ludothèque possède maintenant une centaine de jeux de société, bien sûr disponibles au prêt !

Horaires de la médiathèque :

Mardi : 10h-12h/15h30-17h30
Mercredi : 10h-12h/15h30-19h
Vendredi : 15h30-17h30
Samedi et dimanche : 10h-12h

3 rue du Général de Réals
tel : 02 57 68 64 21

CAMBRIOLAGES

Depuis quelques temps, nous constatons une recrudescence des cambriolages.

Une réunion d'information animée par l'adjudant chef MEHEUT Stéphane, référent sécurité est proposée à toute la population : **jeudi 5 octobre** à 19h à l'Espace Culturel du plan d'eau.

N'hésitez pas à y participer !

PARTICIPATION CITOYENNE

PLOUVORN VIGILANCE

REPAS DES AÎNÉS

Le repas annuel du CCAS organisé pour les Plouvornéens de 70 ans et + aura lieu le **vendredi 17 novembre** à midi à l'Espace Culturel du Plan d'Eau.
Les personnes absentes au repas pour raison médicale peuvent recevoir un colis.
Inscription obligatoire à la mairie **avant le 4 novembre**.

Mairie : 02 98 61 32 40

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi / mardi / jeudi / vendredi :
9h - 12h / 13h30 - 17h

Mercredi / samedi : 9h - 12h

TROLAMBADER

25ème édition **dimanche 24 septembre 2023**

Circuit VTT au choix de 20 à 55 km
Cyclo (90 km - 8h15 / 50 km - 8h45)
Parcours VTC familial (15 km et 30 km - 10h)
Rando Pédestre et TRAIL (15 km / 10 km)

Inscriptions sur place à l'Espace Jacques de Menou à partir de 7h30

Renseignements page Facebook : Cyclo Club VTT Plouvorn
Ouvert à tous, mineur accompagné d'un majeur.

GÉNÉRATION MOUVEMENT

Sortie **mardi 12 septembre** : départ 9h salle de Menou. Telgruc Musée du cidre. Déjeuner Kerbeuz Trévargan. Visite après midi Breizh Odyssée Landévennec.
35 € par personne, inscriptions Annie 06 59 61 75 28 ou Christian 06 65 42 38 14.

Mardi 26 septembre :
Challenge 1 Dominos.

Mardi 3 octobre :
Sortie surprise limitée à 40 personnes. Inscription Annie 06 59 61 75 28.

Mairie
www.plouvorn.com
Rue du Gueven, 29420 PLOUVORN
Tél. 02.98.61.32.40
Fax. 02.98.61.37.87
E-Mail :
commune-de-plouvorn@wanadoo.fr

LES ELUS SONT A VOTRE ECOUTE

En cas d'interrogation ou de problème, n'hésitez pas à nous contacter de préférence par mail :
commune-de-plouvorn@wanadoo.fr

Articles Plouvorn Infos
à transmettre par mail à la Mairie pour le 10 du mois précédent.